N° 3664 — 10e Année

CINQ CENTIMES

Mercredi 29 Juin 1898

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

Téléphone

APRÈS LE SCRUTIN

Le Réveil du Nord célèbre hautement, comme bien on pense, l'élection de M. Delory. *Le parti socialiste jonsit là*, évidemment, une grosse partie. Après l'insuccès des candidats collectivistes aux dernières élections législatives, après la non-réélection de MM. Jules Guesde et Sever, l'échec du maire de Lille aurait transformé en désastre la défaite du parti ouvrier.

Aussi s'explique-t-on aisément la joie du *Réveil du Nord* :

« En la personne de Delory, dit-il, on voulait écraser, anéantir le Parti ouvrier.

« Eh bien, malgré toutes les manœuvres, Delory est élu — et devant son succès, le seul sentiment qui nous vienne, à part la joie légitime que nous éprouvons, c'est de savoir comment la *Dépêche*, la *Croix* et l'*Echo*, pourront maquiller leur débâcle.

« Car c'est une véritable *débâcle* pour le parti des clérico-rallié que l'élection de Delory !

» Mais si nous faisons remonter l'honneur de cette victoire au Parti ouvrier dont l'action et la discipline ont été admirables, en cette campagne, nous avons aussi le devoir — et nous nous en acquittons avec un vif plaisir — de saluer et de remercier les radicaux qui, ayant voté au premier tour de scrutin pour M. Dugardin, n'ont pas hésité à apporter, hier, leurs suffrages au citoyen Delory.

» Ceux-là ont bien mérité de la République et nous ne leur marchanderons pas les éloges qui leur sont dûs.

» Ils éprouveront, d'ailleurs, que le Parti Ouvrier sait se souvenir. »

La *Dépêche* fait contre fortune bon cœur :

« C'est grâce à des circonstances exceptionnelles, dit-elle, que M. Delory a pu obtenir un succès de rencontre. Le collectivisme, malgré l'appui officiel (?) que le *Progrès du Nord* lui a donné, n'est pas en progrès et cette situation est d'autant plus significative que M. Delory, par sa situation de maire de Lille, par la séduction que certaines prospérités, qui ne seront pas tenues, ont pu exercer sur un certain nombre d'électeurs, *apportait avec lui le maximum des* chances. Un parti ne trouve pas deux fois un sauveur et les sauveurs n'usent vite. Les socialistes en sont déjà arrivés à la période des sauveurs, c'est-à-dire la période où l'on joue ses derniers atouts, mais il ne reste plus rien après.

«M. Battet-Rogez avait de plus ceci contre lui que le caractère de sa candidature avait été faussé et que la campagne du second tour a été faite presque entièrement avec des arguments que les collectivistes ont dû être étonnés de trouver.»

Cette dernière observation est très juste. Pendant que le Comité libéral allait rechercher, pour les publier à grand renfort d'affiches, d'anciens articles dirigés par nous contre M. Delory, les socialistes n'avaient qu'à puiser dans la collection de l'*Echo du Nord* — non pas d'il y a plusieurs années, mais de la semaine dernière — pour trouver des appréciations très défavorables et très hostiles à M. Battet-Rogez.

C'est ce qui nous faisait dire hier que le candidat clérical avait été battu, non seulement par ses adversaires, mais encore avec l'aide de ses propres alliés.

On le verra bien lorsque la *Dépêche* aura pris connaissance de la liste des abstentionnistes du 26 juin, et qu'en la comparant à celle du 19, elle pourra, comme elle l'annoncé, « déterminer la situation exacte des partis. »

Nous serions bien étonnés que notre confrère ne trouvât pas qu'un certain nombre d'électeurs qui avaient voté au premier tour de scrutin pour M. Fauchille, se sont abstenus au second tour.

⁂

L'*Echo du Nord* récrimine longuement contre ses amis les cléricaux. C'est leur faute, si M. Delory est élu ; c'est la faute de leur aveuglement et de leur intransigeance.

Il avait bien prévu ce qui arrive, mais, on n'a pas voulu l'écouter. Que la *Dépêche* et le Comité libéral fassent leur *Mea culpa* et que la leçon leur profite.

Et l'*Echo* nous apprend que « le Comité » républicain de gouvernement avait fait » des démarches auprès du Comité libé- » ral pour l'inviter à substituer à la can- » didature Battet une candidature *nette- » ment républicaine*, capable de rallier » sinon la majorité, du moins un nombre » important de voix progressistes. »

Et le journal de la Grand'Place, après avoir ainsi *confirmé* que M. Battet-Rogez n'est point « nettement républicain », ajoute sentencieusement : « C'était la seule façon de battre le maire de Lille. *Le simple bon sens l'imposait.* »

Mais, il paraît que le bon sens n'est pas la qualité primordiale des membres du *Comité libéral*.

Ceux-ci refusèrent de retirer la candidature Battet et de se rallier au candidat destiné, dans l'esprit de M. Dubar et de ses amis, à jouer le rôle de troisième larron, et qui n'était autre que M. Gossart, conseiller municipal.

Devant une telle attitude qui dénotait, dit l'*Echo*, « encore plus d'aveuglement que d'intransigeance », le Comité de gouvernement signifia au Comité libéral qu'il « entendait n'avoir, dans la victoire de » l'ennemi commun, aucune responsabilité » devant l'opinion publique. »

Ainsi est-ce une demi-victoire qu'a remportée l'*Echo du Nord*. Le candidat qu'il s'était décidé à soutenir, tant bien que mal, dans les derniers jours de la période électorale, est battu. Mais ses prévisions se sont réalisées. C'est la défaite de son candidat, mais c'est le triomphe de sa sagacité et de sa clairvoyance.

Et il trouve encore le moyen de monter au Capitole. Après avoir accablé d'un hautain anathème le « petit groupe de conservateurs du canton Nord-Est qui a voulu, avant tout, faire élire un homme » — il ne pouvait pourtant pas faire élire une femme — l'*Echo* s'écrie fièrement : « A nos concitoyennes de dire de quel côté ont été la fidélité aux principes et le souci de l'intérêt général. »

Ce diable d'*Echo*, on ne le prend jamais sans vert. *Pour un peu*, il eût encore illuminé sa façade et arboré ses plus triomphants drapeaux !

⁂

Nous étions curieux de connaître comment le *Réveil du Nord* jugerait la conduite des électeurs de M. Siauve-Evauxy qui se sont ralliés en grande majorité à la candidature cléricale de M. Lefebvre.

Voici l'appréciation du journal socialiste :

« Quant à l'élection du Cateau, si nous nous félicitons aussi du succès de M. Martinet, nous regrettons que tous nos amis n'aient pas répondu à notre appel.

» Le candidat radical n'a réuni, en effet, qu'une partie des voix de son concurrent socialiste au scrutin du 19 juin, mais assez cependant pour triompher de l'adversaire clérical qui restait en face de lui.

» Là bas, la situation offrait un caractère local particulier.

» On a reproché très vivement, en effet, au maire du Cateau, sa candidature de la dernière heure contre le porte-drapeau socialiste. D'où, des rancunes qui excusent peut-être les défections que nous avons le regret de constater dans certaines communes, mais qui ne s'expliquent guère, après le désistement fort net du candidat socialiste.

» Pour tout dire, M. Martinet n'a peut-être pas apporté aux électeurs socialistes un programme qui puisse leur convenir et c'est pourquoi le « déchet » assez important que nous constatons, notamment à Troivilles, qui, ayant donné, le 19 juin, 334 voix au candidat socialiste, 77 à M. Martinet et 89 à M. Lefebvre, en accorde aujourd'hui 230 à M. Lefebvre contre 93 seulement à M. Martinet.

» Quand l'éducation socialiste des populations catésiennes sera faite, de pareils revirements ne se reproduiront plus.

» Nous le répétons : *si le socialisme est le but, la République est le moyen.*

» Que nos amis ne l'oublient jamais plus ! »

Les lignes qu'on vient de lire appellent quelques observations :

Et, tout d'abord, qu'est-ce que ces rancunes qui résulteraient d'une candidature posée à la « dernière heure. » Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous avons lu, l'autre jour, dans la *Lanterne*, des récriminations du même genre à propos de la candidature Dugardin. Nous avions cru à une simple fantaisie d'un journal parisien, et nous n'avions pas pris la peine de la relever.

Mais, voici qu'un grief du même genre apparaît dans le *Réveil du Nord*. Il considérait de s'expliquer. A quoi les socialistes veulent-ils en venir ?

En second lieu, le *Réveil* nous fait remarquer que « M. Martinet n'a peut-être pas apporté aux électeurs socialistes un programme qui puisse leur convenir. » Certes, si M. Martinet eût professé les mêmes opinions que notre confrère M. Siauve-Evauxy, il ne se serait point porté contre lui. Mais nous ne nous expliquons pas bien que les socialistes qui ne trouvaient pas le programme du candidat progressiste à leur convenance, aient trouvé préférable celui du clérical Lefebvre.

La vérité, c'est que ces prétendus socialistes sont, comme beaucoup d'autres, de simples mécontents. Ils voulaient il y a quelques années pour le général Boulanger. *Ils ont voté il y a huit jours pour M.* Siauve-Evauxy, et ils ont voté dimanche pour le clérical-démagogue Lefebvre.

Ceci dit, non pour adresser un reproche au *Réveil du Nord*, dont l'attitude a été très correcte, mais pour constater la véritable signification de beaucoup de manifestations en apparence socialistes.

⁂

Un dernier mot.

L'*Echo du Nord*, qui avait soufeuu avec ardeur, au premier tour de scrutin, la candidature de M. Martinet, contre M. Siauve-Evausy et contre le riche banquier clérical Lefebvre, a complètement « lâché » l'honorable maire du Cateau dans la seconde campagne qui s'est engagée en vue du scrutin de ballottage.

Et il qualifie aujourd'hui d'*indépendant* ce banquier Lefebvre, qui est un clérical plus militant que M. Battet-Rogez, et dont les allures démagogiques devraient être réprouvées, il nous semble, par l'*Echo du Nord* plus que par tout autre.

Notre confrère voudra peut-être nous donner l'explication de sa volte-face, qui n'a pas été sans étonner le public.

Georges ROBERT.

ERRATUM. — Dans le tableau par communes des élections du canton du Cateau que nous avons publié, hier, une erreur a été commise. Les voix obtenues au premier tour de scrutin par M. Siauve-Evauxy ont été attribuées à M. Lefebvre, et, réciproquement, celles de M. Lefebvre à M. Siauve.

Nos lecteurs qui avaient déjà pris connaissance de ces résultats dans notre numéro de mardi dernier, auront certainement fait d'eux-mêmes la rectification.

AU JOUR LE JOUR

Le développement économique DE L'ALLEMAGNE

C'est de 1880 que date, en réalité, l'essor économique de cette partie de l'Empire allemand réunie aujourd'hui sous le nom d'Empire d'Allemagne. La création du Zollverein, en 1829, n'avait pas donné, en effet, les fruits qu'on en espérait. Comme le fait très justement remarquer le Dr Paul Ernest dans une remarquable étude publiée par la Revue des Revues (1), le Zollverein avait dû s'arrêter à l'intérieur de ses limites le libre-échange, pendant qu'à l'extérieur il n'avait pour toute barrière qu'un droit de 10 à 12 0/0 *ad valorem*. En présence de l'exportation énorme des produits de la concurrence anglaise, ce n'était pas suffisant. Aussi le développement de l'industrie allemande fut-il très lent.

L'agriculture ne prit un peu d'élan qu'après avoir cessé le contre-coup de l'abrogation des *Corn-Laws* anglaises. Mais, à partir de 1880, les circonstances provoquèrent une marche en avant qui, d'ailleurs, ne se produisit pas seulement en Allemagne. Ce furent, d'une part, la découverte des champs aurifères en Californie et le développement des réseaux ferrés ; ce furent, d'autre part, la guerre de Crimée qui amena à l'Allemagne la clientèle de la Russie, et la guerre de la sécession aux Etats-Unis, qui suspendit l'envoi en Europe des blés américains. De là le grand facteur de l'évolution économique de l'Allemagne, ce fut la guerre de 1870. M. Ernest fait très bien toucher du doigt les conséquences économiques des succès de l'armée allemande :

Pendant les luttes à main armée, il y a chômage du travail, une nation consomme plus qu'elle ne produit. Il semble qu'après une guerre, quand elle n'écrase pas complètement une nation, *a toujours comme* conséquence pour celle-ci une grande activité économique. L'Allemagne gagna en outre l'indemnité soudaine de l'argent comptant fourni par les milliards d'indemnité que lui paya la France, et aussi cet avantage que beaucoup de branches industrielles auxquelles le morcellement antérieur du pays avait été jusqu'ici nécessaires pour répondre aux besoins *de l'armée allemande et aux exigences du militarisme.*

La crise générale qui sévit partout ailleurs fut, dans de telles conditions, extrêmement favorable à l'Allemagne. La production *allemande, dans la période* antérieure à celle où nous sommes prit une extension qu'elle n'avait jusqu'alors connue en aucun autre pays, et cela d'autant plus que les gens de métier étaient *beaucoup inexpérimentés, optimistes*, et se lançaient avec naïveté dans ce courant qui les faisait vivre. Les fabriques à outils apparurent, *gens, assez d'ouvrages en fer pour en approvisionner* le monde entier.

Il y eut sans doute un revers à la médaille : ce fut la crise de 1873, dont les traces ne sont pas effacées. L'Allemagne devait souffrir de sa trop grande précipitation à vouloir rattraper le temps perdu.

Et outre, pour concurrencer l'article anglais, recommandable par sa solidité et l'article français, recherché par son élégance, l'Allemagne n'avait d'autre ressource que le bon marché, ce qui ne va pas sans sacrifier un peu la qualité et entraîne à la contrefaçon.

De là, une fâcheuse réputation pour l'industrie allemande. En outre, la population s'étant augmentée, il n'y eut plus lieu d'exporter à l'étranger des denrées alimentaires, mais au contraire, d'en importer. En même temps, la colonisation de l'Amérique s'accélérait et la diminution des tarifs de transport amenèrent la concurrence des blés d'Amérique.

C'est ainsi que, vers 1875, commença la période de la baisse des produits agricoles, qui fut le point de départ d'une transformation complète de la politique commerciale de l'Allemagne. On mettait *énergique* se dessina en faveur de la protection, M. de Bismarck en prit la direction. A partir de 1879, l'Allemagne se protège énergiquement.

⁂

Les effets bienfaisants de ce régime ne se firent pas sentir tout de suite, mais l'énergie déployée devait porter ses fruits :

L'industrie allemande cherchait surtout deux voies pour venir au soulagement à l'étranger. D'abord, par un infatigable labeur commercial, en inondant tous les pays de ses échantillons, en les infestant de ses voyageurs, en s'appliquant attentivement à répondre aux demandes des marchés du dehors. L'Anglais avait qui l'on avait à battre envoyait ses tarifs et prix courants en langue anglaise ; les Allemands *redigeraient* les leurs dans la langue du pays. L'Anglais fabriquait à son gré et à sa convenance, sans s'occuper des goûts et des besoins de l'acheteur. L'Allemand étudia avec le plus grand soin le marché *avant d'y transporter ses produits.*

C'est à cela qu'est du surtout le progrès du commerce allemand dans l'Extrême-Orient, où les marchés restaient avant tout des marchandises peu *chères*, les moyens des gens qui achètent y étant modiques. L'industrie allemande sut s'adapter rapidement à ces exigences.

Le second chemin de pénétration fut dicté par le système qui suivirent les industries agricoles. Dans beaucoup de celles-ci, grâce aux droits protecteurs, les patrons se syndiquèrent. C'est un fait très significatif que le premier cartel se forma en Allemagne et que les Etats-Unis, avec leurs droits protecteurs extrêmement élevés en adoptèrent plus tard, eux aussi, le principe.

Ils sureléverent les prix pour les consommateurs à l'intérieur du pays, afin de pouvoir baisser l'artiste cous de l'exportation. Le consommateur allemand paya son sucre cher de manière à pouvoir le vendre à l'étranger au-dessous du prix de revient, et l'industrie sidérurgique fit de même.

C'est par l'emploi de ces procédés que l'industrie allemande est arrivée au rang qu'elle occupe sur le marché universel. Mais, comme le fait très justement remarquer le Dr Ernst, il ne faut pas exagérer les avantages qu'elle a obtenus en les mettant en regard de ceux moins apparents de la France. Ce pays a pu, en effet, *rendre aussi précises* sur le marché intérieur que sur l'exportation, la comparaison prendrait un tout autre aspect.

Malgré que l'industrie s'est améliorée, l'agriculture est alitée sans cesse en déclinant en Allemagne. Il en est résultéque l'Empire est devenu un Etat surtout industriel.

De là est né le mouvement colonial, parce que l'industrie allemande n'est pas satisfaite des débouchés qu'elle s'est créée et qui restent insuffisants pour écouler la production. Mais l'Allemagne est entrée trop tardivement dans cette voie. Le partage du monde est accompli, aussi bien en Extrême-Orient et en Afrique qu'ailleurs. Et ce qui fait pensé au Dr Ernst que l'avenir économique de l'Allemagne est, en somme, très borné. La population allemande, écrit-il, ne peut s'étendre. De quelque côté que se dirige l'excédent du flot, il ne peut trouver d'issue qu'à la condition de se déverser dans la vie sociale étrangère, dans les nationalités étrangères, et par suite, sinon immédiatement, du moins à l'avenir, dans la vie économique étrangère. Le domaine d'activité de la nationalité allemande se rétrecit même, en ce sens que partout les peuples qui ont reçu leur civilisation des Allemands s'émancipent pour affirmer leur existence autonome. »

L'auteur en conclut à de fatales conclusions sociales. « L'Allemagne, écrit-il, avec son industrie puissamment luxuriante, ne peut avoir en perspective que la probabilité d'un marché plus étroit pour l'écoulement de ses produits. Alors ses ouvriers manqueront du pain. Or, ce sont ces mêmes ouvriers qui, plus que tous autres au monde, se sont imbus du socialisme ; ils ont un programme d'union mondiale ; ils ne sont pas éparpillés en sectes, ils forment une classe complètement organisée, comme aucune classe ne l'a jamais peut-être été. »

Ainsi, cette expansion si merveilleuse de l'Allemagne, outre qu'on en exagère l'importance, recélerait, dans un avenir prochain, un danger terrible non seulement pour l'Allemagne, mais pour toute l'Europe. Telle est la conclusion qui se dégage le plus nettement de l'intéressante étude du docteur Paul Ernst.

P. SINCENY

(1) *L'Evolution économique de l'Allemagne depuis 1870.*

La question du blé

La Chambre des députés nomme, demain, dans ses bureaux, la commission des douanes, qui, comme dans les précédentes législatures, se composera de trente-trois membres. Nous ne doutons pas, dit la République française, que la majorité, qui existait dans la précédente législature, maintienne notre régime économique, ne se retrouve dans celle-ci.

Cette commission aura d'abord à s'occuper de la question du blé. *Ce n'est pas qu'il y ait désormais à* craindre que le décret du 3 mai n'ait plus son effet complet. Le temps manque, en effet, pour prendre une décision, soit pour confirmer purement et simplement ce décret, soit pour en proroger les effets, il est donc désormais certain qu'à partir du 1er juillet le droit de douanes sera appliqué à l'importation du blé.

Or, les partisans de la prorogation, peu nombreux, mais fortement bruyants, ont trouvé une combinaison sur laquelle ils paraissent compter. Ils demandent que le droit de douane ne soit pas appliqué aux cargaisons flottantes, en d'autres termes, aux chargements de blé sans débarquer au 1er juillet, mais qui seraient en cours de route à cette date. C'est là une prétention dont il importe de faire justice.

On ne saurait invoquer dans la circonstance les intérêts de la consommation. Celle-ci est plus que largement approvisionnée par les importations faites depuis deux mois ; en outre, la moisson se poursuit dans le Midi de la France ; elle s'achève en Algérie qui a des excédents considérables à nous fournir. Tout ce qui entrerait désormais de superflu pour les besoins du pays, pourrait se consommer, en attendant les nouvelles récoltes, il est à noter que, depuis deux mois sur la limitation précise de la suspension du tarif, les greniers des meuniers sont remplis, et si, chez quelques-uns, les approvisionnements sont limités, c'est qu'ils escomptent la baisse qui s'accentue de jour en jour davantage.

Les intérêts agricoles restent seuls en cause. Or, ceux-ci, comme nous l'avons déjà dit, seraient très gravement compromis si le décret du 3 mai n'avait pas son effet complet. dans sa lettre comme dans son esprit. C'est pourquoi les agriculteurs se sont vivement inquiétés des menées dont l'écho leur est parvenu. Les associations agricoles n'ont pas tardé à manifester leurs sentiments.

Précédemment, nous avons publié un certain nombre de ces protestations. D'autres nous sont encore parvenues. Parmi elles, nous citerons celles du comice des arrondissements de Châtons et de Laval, celles du syndicat agricole de Lunéville, du syndicat des agriculteurs du Loiret, du syndicat agricole de la Seine-Inférieure.

C'est dans les termes à peu près identiques que les uns et les autres réclament instamment que les droits de douane soient rétablis intégralement à partir du 1er juillet ; nous ne les reproduirons donc pas.

Toutefois, nous citerons quelques observations très justes présentées par M. Fortier, membre du conseil supérieur de l'agriculture, à la réunion tenue le 24 juin par le Syndicat agricole de la Seine-Inférieure :

La prorogation de la suspension du droit (la franchise accordée aux cargaisons flottantes ne serait qu'une prorogation déguisée) contribuerait à nous amener une quantité considérable de blés exotiques qui constituerait un stock de nature à compromettre gravement dans l'avenir la situation de l'agriculture ; ce stock provoquerait et entraînerait l'avilissement des cours du blé qui, aujourd'hui n'est déjà plus coté en livrable sur les quatre mois de juillet qu'à 22 francs ; et sur les quatre derniers qu'à 21 francs le quintal. N'est-il pas dès lors bien établi que le blé n'a jamais fait défaut et que la hausse importante qui n'est produite momentanément était dûe principalement, sinon exclusivement, aux agissements des spéculateurs ?

Dans les conditions actuelles de tous les marchés, tant à l'étranger qu'en France, il est hors de doute que la nouvelle campagne sera, à l'encontre de la précédente, une campagne de baisse fatale. Celle-ci est déjà commentée, et rien ne peut plus l'enrayer.

ÉPINGLES

On annonce dans les journaux parisiens, la prochaine apparition en librairie d'un livre sensationnel. Il s'agit des mémoires d'une courtisane qui, dans les coulisses du pouvoir et des pouvoirs de Satan, osent à dire ce qu'elle pense de la génération présente qu'elle connaît à fond.

Il paraît que ce livre contiendra des pages vécues, de nature à servir à l'éducation des gommeux boulevardiers.

La courtisane — auteur qui répond au nom de L. de P. — s'efforcera, dit-on, de démontrer à nos pouhiteux qu'ils sont, en général, bêtes à manger tout le foin qu'ils ont trouvé dans les boîtes de leur père.

Attendons ce curieux document.

⁂

Décidément, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Un de nos confrères parisiens vient de découvrir que les automobiles existaient déjà du temps de l'empereur Pertinax.

Et le subtil chercheur à l'appui de sa révélation, raconte que dans « *La vie de l'Empereur Pertinax* » page 378) il est écrit :

« On voyait des voitures d'une nouvelle invention dans lesquelles un mécanisme ingénieux, mais fort compliqué, s'appliquait aux roues et les faisait tourner, permettant, en outre, aux sièges de pivoter pour se mettre à l'abri du soleil et recevoir la fraîcheur. D'autres mauvaises sentes le chemin parcouru et indiquaient les heures. »

Ça n'est déjà pas mal, mais on a trouvé mieux.

Notre distingué confrère Henri Second, vient de découvrir que la *Pétomanie* a été jadis l'objet d'une description spéciale *faite par Saint Augustin.*

!!!!!!!!

Et M. H. Second cite à ce sujet le cinquante-quatrième livre de la *cité de Dieu*, chap. 24 :

« L'évêque de l'Hippone y déclare avoir connu des hommes qui, « sans exhaler aucune mauvaise odeur, font aussi longtemps qu'ils veulent, des bruits harmonieux et semblent chanter du derrière. »

Et dire que ceux qui ont découvert la pétomane du Moulin-Rouge s'imaginaient avoir mis le doigt sur une merveille, unique au monde et sans précédent !

⁂

Les journaux racontent des histoires de page du pays.

Il paraît que celui de Courbevoie, saisi d'une plainte portée par un négociant contre une blanchisseuse qui avait accueilli ses réclamations par le mot de Cambronne, *vient de rendre un délicieux jugement.*

Le juge acquitta la blanchisseuse, coupable d'avoir jeté à la tête de réclamant le mot quinze ou vingt fois répété de M... (oui monsieur). Les considérants portent que le mot ayant été « illustré et consacré par un général français » ne pouvait être considéré comme une injure.

Alors le plaignant calmant le juge lui dit avec une exquise politesse : alors, merci, et m..., et m..., et merci.

Le juge se contenta de saluer à son tour en murmurant : Merge.

Et l'élévation des débats judiciaires en France continue à faire l'admiration de l'Europe.

⁂

L'histoire du juge de Courbevoie nous fait souvenir d'une autre affaire comique, dont nous avons lu la relation nous ne savons plus où ou, ni quand.

Le juge de paix avait devant lui une dame d'âge mûr absolument furieuse d'avoir été qualifiée de « chameau » par un monsieur peu galant.

Le juge admonesta sévèrement l'injurieux personnage qui d'un air contrit demande :

— Alors, Monsieur le juge, il n'est pas permis de traiter une femme du genre de Madame (et il désigna la plaignante) de « chameau ?

— C'est une injure répondit le juge et un manque absolu d'égard envers le sexe charmant auquel nous devons Louise Michel.

— Je le saurai désormais dit le Monsieur, mais est-il permis d'appeler un chameau : *Madame ?*

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

Alors, se retournant vers la plaignante, le monsieur gracieux, s'incline profondément en disant :

— Madame j'ai bien l'honneur de vous saluer !

E. L.-B.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

La Chambre

Séance du 27 juin.

Avant la séance

Il pleut à verse et la crise ministérielle se poursuit. Un vague ennui, dû peut-être à cette double cause, plane dans les couloirs. Pour se distraire, les députés se livrent aux passe-temps les plus innocents. Dans chaque groupe, on a l'air de jouer au petit jeu de société connu sous le nom de jeu du *Corbillon*.

Sans cesse, le même phrase revient : — Eh bien, la combinaison ? Qui met-on ? — Brison ! — Oui, Brisson, c'est entendu, mais pour les autres portefeuilles ?... A lei ministère, qui met-on ? Et les questions se poursuivent ainsi à l'infini.

Malheureusement les députés dont le nom se termine en *on* ne sont pas très nombreux et les personnes interrogées sont obligées de donner un gage. De temps en temps, on va faire un tour à la buvette. C'est gentil tout plein. On dirait un véritable *five o' clock...*

La séance

La séance est ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Deschanel.

Validations d'élections

Les élections de MM. de Saligmac-Fénelon et Monservin sont validées sans débat.

On discute l'élection Piou.

M. Ruault proteste contre les manœuvres préfectorales, dirigées, dit-il, contre le candidat radical, concurrent de M. Piou. Il proteste également contre la pression administrative et les distributions abusives de secours.

M. Fournier conclut à une enquête sur cette élection.

M. Piou déclare ne pas connaître le préfet de la Gironde ; loin de le soutenir, les fonctionnaires l'ont vivement combattu.

Par 361 voix contre 166, la demande d'enquête est repoussée et l'élection de M. Piou validée.

Chambles discute l'élection de M. Dieulesa à Nîcrt.

M. Hugues, rapporteur, réfute les allégations des contradicteurs et conclut à la validation.

La Chambre, par 304 voix contre 230 valide cette élection.

La Chambre valide ensuite l'élection de M. Delpech-Cantalogne (Gers), Audiffret (Loire), Julien Goujon et Rispal (Seine-Inférieure), Le Myre de Vilers (Cochinchine), Vieillard (Belfort), Surcamp (Girondo).

La Chambre adopte après l'urgence déclarée le projet de loi portant prorogation pour un mois des tarifs sur les boissons hygiéniques de l'octroi à Paris.

Elle décide de nommer demain en huit dans ses bureaux les commissions du travail, de prévoyance et d'assurance sociale et des chemins de fer. Elles seront composées de 33 membres.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à demain 4 heures.

Physionomie de la Chambre

En attendant un ministère, la Chambre continue le petit travail de vérification des pouvoirs. Jusqu'ici, elle ne se montre pas très invalidieuse. Des élections fortement contestées, d'autres faites à des majorités insignifiantes ont été ratifiées. C'est ainsi qu'après trois scrutins successifs sur l'enquête, sur le moyen au bureau et sur les conclusions du bureau, sur la validé M. Dislaeu, qui n'avait que 17 voix de plus que son concurrent. On a même admis, sans que personne ait élevé la moindre opposition, M. Julien Goujon, élu à 12 voix seulement. Ces dispositions conciliantes se modifieront-elles par la suite ? Peut-être. En tout cas, on ne pourra pas accuser la Chambre nouvelle de procéder à des invalidations. Certains lui reprochent plutôt de se montrer trop conciliante.

LA CRISE ministérielle

Le ministère Brisson

La matinée

Paris, 27 juin. — Ce matin M. Brisson a repris ses pourparlers. Sa première visite a été pour M. Cavaignac, avec qui il a eu une longue conversation roulant, comme il l'avait prévu, prendre le nouveau ministère dans le Gouvernement Dreyfus.

Rentré chez lui, M. Brisson, recevait M. Vallé le député de Châlons, a qui il demandait si éventuellement il pourrait compter sur son concours. M. Vallé avait à peine quitté le vieux Rampreur qu'arrivaient MM. Baduel, Dujardin-Beaumetz et De La Porte, représentants du groupe de la gauche démocratique du Sénat et de la Chambre. Leur visite, nous disaient-ils, n'avaient pour but que de prendre quelques renseignements à fournir sur la crise à leurs groupes qui se réuniront cette après-midi.

Mais sans contredit la visite la plus intéressante qui ait reçue dans la matinée est celle de M. Isambert, président du groupe de l'Union progressiste radical de gouvernement.

« Je suis venu, nous dit le député de Chateaudun, entretenir M. Brisson de la question du droit de 7 francs sur les blés, suspendu par décret jusqu'à la date du 1er juillet. »

Il y a fait remarquer à M. Brisson que si, au point de vue politique, j'ai toujours combattu M. Méline et j'ai énergiquement soutenu la candidature du député de Lo arrondissement à la présidence de la Chambre, je partage cependant au point de vue économique, les vues de M. Méline.

Je suis donc absolument hostile à la prorogation du décret suspendant les droits, prorogation que je considérerais comme désastreuse pour l'agriculture française. Je me verrai dans l'obligation non seulement de ne pas accepter cette mesure, mais de la combattre à la tribune si le nouveau Cabinet la proposait.

» C'est pourquoi, comme ami personnel et comme ami politique, j'ai cru de mon devoir de venir crier casse-cou à M. Brisson avant qu'il ne s'engage dans cette voie. »

Cependant, a ajouté le député Beauceron, je concentrerais à la prérogation du droit pour une période très courte qui n'excéderait pas 15 jours pour permettre à la Chambre nouvelle de nommer qui va être nommée demain par la Chambre, d'examiner attentivement si les prix actuels permettent de rétablir l'application du droit sans provoquer une nouvelle hausse sur le pain.

M. Brisson a remercié son vieil ami Isambert de sa démarche en lui donnant l'assurance que le nouveau ministère, dès qu'il serait constitué, examinerait très attentivement la question qu'il lui soumettait.

Au Luxembourg

Si M. Peytral était le seul sénateur qui entrât dans la combinaison Brisson, comme le bruit en court, le mécontentement serait très vif au Luxembourg, dans tous les partis.

En effet, chaque ministère comporte toujours deux sénateurs. Dans l'espèce, et étant donnée la couleur du nouveau cabinet, ce serait parmi les membres de la gauche démocratique qui devraient être pris les deux sénateurs ministres, M. Peytral d'abord, et ensuite un des membres de ce groupe, M. Baduel, M. de Verninac, M. Maxime Lecomte ou M. Combes.

Telles sont les idées que nous avons entendu formuler au Sénat aujourd'hui.

DANS LES COULOIRS

(De l'Agence nationale)

Très peu d'animation cet après-midi. On n'attend pas la fin de la crise avant demain et nombre de députés sont dans leurs départements.

Le bruit a couru toute la journée que M. Brisson rencontrerait de sérieuses difficultés et que l'entente qui s'était faite entre les personnes semblait difficile à réaliser sur le programme. Le question de la détaxe des blés est considérée comme le principal obstacle au succès de M. Brisson dont les amis se disent pourtant certains.

Beaucoup de radicaux partagent l'opinion de M. Isambert sur ce point ; mais on espère que l'accord se fera. Tout l'après-midi on est demeuré sans nouvelles certaines des négociations ; aussi l'incertitude était-elle de plus en plus grande.

Accord sur le programme

Le cabinet Brisson paraît enfin définitivement constitué. A 2 heures, M. Brisson a conféré avec les collaborateurs auxquels il avait fait appel et leur exposait les grandes lignes du programme qu'il comptait soumettre aux Chambres. Après une très longue discussion, la réaction tombait d'accord sur presque tous les points du programme politique du nouveau cabinet.

La déclaration que M. Brisson fera aux Chambres comportera l'ajournement de la révision de la constitution, la réorganisation du marché financier, c'est à dire l'abrogation de l'amendement Fleury-Ravarin. Quant à la question du droit sur les blés, M. Brisson et ses collaborateurs acceptent le rétablissement à partir du 1er juillet du droit de 7 francs sur les farines et les blés. Le rétablissement aura lieu du reste, *ipso facto* par le jeu automatique de la loi sans que le cabinet ait à intervenir.

M. Vigor avait du reste fait de ce rétablissement une condition *sine qua non* de son entrée dans la combinaison. « Mon nom, nous disait-il cet après-midi, signifie protection des intérêts agricoles et ce n'est pas à une vaine gloriole que je sacrifierais tout mon passé ».

Restait la question Dreyfus. M. Cavaignac a tout à ce que pleine et entière liberté lui fut laissée.

La déclaration n'y fera qu'une courte allusion disant seulement que le cabinet saura imposer le respect de l'armée.